



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du 20 novembre 2009**

06-1	PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC SOUS LA MEDIATHEQUE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – SOCIETE EFFIA CONCESSION – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – EXERCICE 2008 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
------	---

Notre intervention portera principalement sur trois points :

- les résultats
- le prix du stationnement
- la sécurité

Les résultats :

L'analyse des comptes indique un résultat d'exploitation en déficit.

Nous pensons qu'il faut relativiser en tenant compte :

- que cela fait à peine deux ans et demi d'exploitation et qu'en règle générale, c'est à partir de la 3^{ème} année que l'on doit atteindre un fonctionnement équilibré financièrement.
- Que la contribution d'investissement et la quasi intégralité de l'engagement d'investissement ont été engagés. Cela représente des frais financiers maximum mais qui iront en diminution.
- Qu'il ne faut pas oublier l'arrivée, dans les résultats de l'année 2009 des recettes publicitaires et peut être d'autres propositions de prestations payantes.

Le prix du stationnement

Il est indiqué dans le rapport que : « *il semble que tant que la fréquentation du parking, et donc les recettes d'exploitation, ne seront pas plus importantes, le parking connaîtra un fort déficit d'exploitation* ».

Et par ailleurs, il est aussi noté que « *les recettes ne sont pas élevées au niveau prévu initialement par le délégataire* ».

Nous espérons que cela ne va pas se traduire par une demande d'augmentation du prix du stationnement, au-delà de l'espoir de la progression du nombre des entrées payantes.

A noter que l'enquête de satisfaction démontre que près de 60% des utilisateurs du parking jugent que le tarif est trop élevé.

La sécurité

Lorsque l'on compare les heures d'ouverture et les heures de présence sur site du personnel, on se rend compte qu'il existe de nombreuses périodes où les usagers sont livrés à eux-mêmes.

Pour nous, cela est intolérable. Nous demandons une présence physique sur site pendant l'intégralité de la plage d'ouverture et en nombre suffisant pour assurer le service et la sécurité des gens.

A noter que suite à l'enquête de satisfaction, l'indice de sécurité ressenti par les usagers est passé de 9,3 en 2007 à 8,2 en 2008.

Pourtant, jusqu'à la fin de l'exercice 2008, suite à la demande de la mairie, et à la présence d'employés de la SEM AJPA, toutes les plages horaires étaient couvertes par une présence physique.

Depuis, et suite à l'aval de la Commission départementale de sécurité et d'accessibilité, il y a de nombreuses heures où le utilisateurs du parking n'ont pour seul recours en cas de problème grave à un bouton d'interphone.

Pour les heures de nuit et les jours fériés, on se sentira encore plus en sécurité par la présence des caméras.

A vouloir toujours plus faire des économies pour rémunérer des actionnaires, on n'hésite pas à jouer avec la sécurité des gens, c'est écoeurant.